

Paris, le 07 DEC. 2018

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le prochain Comité syndical Autolib' et Vélib' Métropole se tiendra :

Le 14 décembre 2018 à 13h30

**Mairie du XII^e arrondissement
Salle des Fêtes
130, avenue Daumesnil
75012, Paris**

L'ordre du jour est le suivant :

I - Comité syndical (Régie Velib') intervenant en substitution du conseil d'exploitation –
(ne concerne que les collectivités adhérentes à l'option Velib').

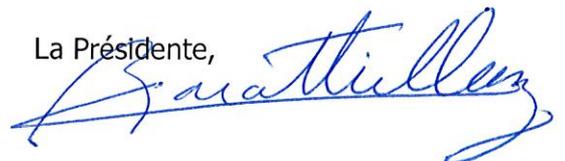
1. Approbation du procès-verbal (Régie Velib') de la séance du 7 novembre 2018
2. Informations :
 - Avenant n°4 relatif aux modalités financières Velib'
 - Avenant n°5 relatif au montant du marché 2018 Smovengo
3. Avis requis sur :
 - Modification des montants des contributions 2018 au Syndicat
 - Décision modificative n°3 du budget annexe 2018 Régie Velib'
 - Montant des contributions 2019
4. Point divers
 - Informations à date du service public Velib'

II - Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole – (concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au Syndicat)

1. Approbation du procès-verbal (Autolib' et Velib'- socle commun) de la séance du 7 novembre 2018
2. Informations :
 - Avenant n°4 relatif aux modalités financières Velib'
 - Avenant n°5 relatif au montant du marché 2018 Smovengo
3. Délibérations :
 - Modification des montants des contributions 2018 au Syndicat
 - Décision modificative n°3 du budget annexe 2018 Régie Velib'
 - Montants des contributions 2019 au Syndicat
 - Décision modificative n°2 du budget principal 2018
 - Rendu compte des décisions prises par la Présidente dans le cadre de la délégation de compétence
4. Points divers

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,



Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement

